

<http://www.snetap-fsu.fr/Oui-il-faut-revoir-le-statut-des.html>



Oui, il faut revoir le statut des enseignants

- Métiers - Enseignant.e - Statuts (titulaire, contractuel) - Archives de 2005 à 2011 -

Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2011

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Revoir le statut des enseignants est une nécessité : les conditions d'exercice se sont profondément modifiées pour ne pas dire dégradées alors que l'image du métier s'est dévalorisée.

Avant, pour être enseignant, le diplôme demandé était la licence, (pour l'agrégation la maîtrise) ; aujourd'hui, il faut être titulaire d'un master (décret du 29 septembre 2009). Deux années d'études supplémentaires qui sont à la charge de l'étudiant, futur enseignant.

Avant, la formation des enseignants qui réussissaient le concours externe se faisait sur une année complète à l'ENFA : alternance entre le centre de formation (ENFA) et le lycée : le stagiaire n'avait pas la responsabilité de l'enseignement avant son [EQP](#) de fin d'année.

Aujourd'hui, le reçu concours est affecté comme stagiaire en établissement (et plus à l'ENFA), il doit préparer son EQP, parfois finir son Master 2 et préparer ses cours, faire classe et corriger. Sa formation se fait sur un petit nombre de semaines. Le fait d'avoir fait cinq années d'étude après le baccalauréat permet d'écourter la formation au métier : enseigner serait le seul métier qui pourrait ne pas s'apprendre !

Avant, le professeur débutant gagnait 1,6 fois le SMIC.(début des années 90).

Aujourd'hui, l'enseignant débutant gagne 1,3 fois le SMIC alors que le début de carrière a soit disant été revalorisé fin 2010.

Avant, lorsque le professeur arrivait dans son lycée, le proviseur lui remettait le jour de la rentrée son emploi du temps : il y avait concordance entre le volume horaire des modules et son emploi du temps. Il connaissait avec précision le service qu'il devait assurer.

Aujourd'hui, avec une [DGH](#) en évolution, les heures non affectées qui se multiplient avec les rénovations de diplôme, la fiche de service est donné à l'enseignant en octobre et est de moins en moins en adéquation avec l'emploi du temps. Notons aussi que la notion de maxima de service a disparu, que la chasse au sous service est forte, et que la volonté d'imposer un sur-service non rémunéré existe dans certains lycées .

Avant, l'enseignant avait un référentiel de formation avec un contenu à enseigner et des recommandations pédagogiques alors qu'aujourd'hui, la rénovation des diplômes faite dans la précipitation laisse le plus souvent les enseignants dans le flou concernant notamment le niveau d'exigence à avoir. On peut aussi s'interroger sur l'effectivité des activités disciplinaires pourtant essentielles pour donner du sens lorsqu'il n'y a qu'un enseignant en face des élèves faute de moyens.

Avant, l'enseignant avait les moyens financiers pour faire intervenir un professionnel dans son cours, il pouvait aller sur le terrain avec le car de l'établissement, il pouvait utiliser l'exploitation ou l'atelier technologique parce que la pédagogie passait avant la dimension économique, ce n'est plus le cas aujourd'hui dans la majorité des lycées.

De nombreux collègues ont revu à la baisse l'ambition pédagogique faute de moyens suffisants.

La massification des effectifs au niveau du baccalauréat (70,4% des élèves d'une classe d'âge arrivent à décrocher le premier grade de l'enseignement supérieur : 35,5% pour le général, 18,6% pour le technologique, 16,3% pour le professionnel) a amené devant les enseignants des élèves différents : plus « zappeur », moins concentré, plus agité, moins respectueux, l'élève de l'[EAP](#) ressemble beaucoup aujourd'hui à son homologue de l'[EN](#).

L'image de remédiation que s'était donné l'enseignement agricole a aussi fait venir un public qu'il faut réconcilier avec l'institution scolaire.

C'était possible avec des moyens, par des pratiques pédagogiques diversifiées ; mais la réussite des élèves est

Oui, il faut revoir le statut des enseignants

aujourd'hui rendue difficile avec une DGH en baisse. Malgré le fort investissement d'une majorité d'enseignants qui aiment leur métier, il est de plus en plus difficile d'assurer la réussite de tous les élèves.

Avant, l'enseignant avait des classes, le plus souvent en formation initiale dans l'EAP (il y avait peu de titulaires en [CFA](#) et en [CFPPA](#)) et son enseignement était assuré pour répondre aux préoccupations de ses élèves dans le cadre du référentiel. Le « mixage des publics »

existants dans certains [EPL](#) aujourd'hui (regroupement des élèves, apprentis, adultes dans une même classe) est une aberration pédagogique.

Comment est-il possible d'organiser une progression et transmettre des connaissances à une classe dont les occupants n'ont ni le même rythme, ni les mêmes attentes ? Les directions qui incitent à ces regroupements pour éviter les fermetures, les collègues contraints d'accepter pour ne pas être mutés « dans l'intérêt du service » ne peuvent-ils avoir que ces choix cornéliens ?

La [DGER](#) pourrait laisser venir les élèves qui souhaitent suivre une formation très demandée dans l'EAP (il y en a !) en supprimant les seuils, en donnant les moyens d'assurer les dédoublements prévus par les textes : les collègues auraient de meilleures conditions de travail et les élèves de meilleures conditions d'apprentissage.

Avant, l'enseignant pouvait bénéficier de nombreuses formations tant dans les domaines professionnels que personnels mais les moyens accordés à la formation continue des enseignants ont été réduits et les modalités d'inscription ont découragé les collègues les plus volontaires.

Avec les tâches quotidiennes qui se sont multipliées (recrutement des élèves, saisie des notes sur des logiciels souvent renouvelés, rédaction de projets, recherche de financement, jaquette de [CCF](#)...), les stages organisés ne font le plus souvent pas le plein !

Avant, les collègues partaient en retraite après 37,5 années de service et 75% du dernier traitement.

L'entrée dans la carrière a été reculée de 2 années et il faut aujourd'hui 42 ans de service pour ne pas subir de décote : les enseignants partent en retraite plus tard et moins payés.

Le décalage générationnel avec les élèves peut-il encore s'accroître quand on connaît la difficulté de certains collègues à terminer la carrière ?

Le nombre de dossiers déposés lors des rares possibilités offertes pour quitter le métier d'enseignant devrait pourtant aider à la réflexion.

Ces quelques éléments permettent de voir l'évolution des conditions d'exercice du métier d'enseignant dans l'EAP : le statut doit évoluer pour prendre en compte ces réalités.

Les propositions du SNETAP sont au antipodes des préconisations gouvernementales qui prévoient le raccourcissement des vacances, davantage de présence en établissement, le recrutement sur profil et la rémunération au mérite.

Nos mandats sont clairs et limpides :

- - **Le recrutement sur concours. (déprécarisation des contractuels)**
- - **La référence doit être le statut des [PCEA](#).** (monovalence et horaire hebdomadaire).
- - **Des maxima de service à 15h + 2h pour les certifiés et à 12h + 2h pour les agrégés.**
- - **Un salaire revalorisé : grille actuelle des agrégés revalorisée.**
- - **Le retour à une formation initiale et continue digne de ce nom.**
- - **La liste d'aptitude pour l'agrégation.**

Émile BASIN

Catégoriel PCEA

SNETAP-[FSU](#).